

L'An deux mille vingt-deux, le quinze du mois de décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 9 décembre 2022.

**Etaient présents** : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL (Arrivée à 18h38), LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUDE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE (Arrivée à 18h33), PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVEY Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT.

**Pouvoirs de :**

- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE.

**Représentation de :** M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT par M. MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT.

**Excusée :** Mme SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

**Assistaient également à la réunion :** Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale et Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

**Secrétaire de Séance :** Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	22
Nombre de votants	41

**Délibération n° 168/2022**

**OBJET : REMBOURSEMENT FESTIVAL MARIONNETTES N'CAUX**

**OBJET : REMBOURSEMENT FESTIVAL MARIONNETTES N'CAUX**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 28 avril 2014 autorisant le Président à créer des régies communautaires en application de l'article L2122-22 al.7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'acte modificatif de la régie temporaire de recettes n° 41/260 « Campagne de Caux Spectacle / Randonnée » en date du 9 février 2017 ;

Vu l'acte modificatif de la régie de recettes n° 41/260 « Campagne de Caux Spectacle / Randonnée » en date du 8 septembre 2020 pour la mise en place de PayFIP ;

Vu la délibération n°038/2021 en date du 15 mars 2021 fixant les tarifs des spectacles du Festival Marionnettes n'Caux ;

**Considérant** que la septième édition du Festival Marionnettes n'Caux a eu lieu du 31 octobre au 6 novembre 2022 et que suite à l'absence pour raisons de santé de la comédienne, le spectacle « Alice au Pays des Merveilles » de la Compagnie Debut les Rêves du jeudi 3 novembre 2022 à 11h30 a dû être annulé.

**Considérant** que la Compagnie a pu proposer une date de remplacement le jeudi 3 novembre à 14h00,

**Considérant** que 4 familles n'ont pu se rendre à cette nouvelle date,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **de rembourser** Mme CHAPELLE Elisandre, domiciliée à VILLAINVILLE, de 1 place adulte et de 3 places enfants, soit un montant de 18 euros (dix-huit euros) ;
- **de rembourser** Mme EBRAN Mathilde, domiciliée 1000 route de Goderville 76110 BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, de 1 place adulte et 2 places enfants, soit un montant de 14 euros (quatorze euros) ;
- **de rembourser** Mme PHILIPPE Adeline, domiciliée 21 route d'Etretat 76790 BORDEAUX-SAINT-CLAIR, de 1 place adulte et 2 places enfants, soit un montant de 14 euros (quatorze euros) ;
- **de rembourser** Mme JOUETTE Sandra, domiciliée 8 rue Piednoël 76210 BOLBEC, de 1 place adulte et 2 places enfants, soit un montant de 14 euros (quatorze euros) ;
- **d'autoriser** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE